

La famille et les amis de

Madame

Andrée PIAGET

ont le profond chagrin de faire part de son décès survenu le 16 mai 2016 dans sa 89^e année.

Selon le désir de la défunte, la cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité.

Nous exprimons notre reconnaissance et remerciements à la direction et au personnel de l'unité C2 de l'EMS Val Fleuri pour leur bienveillant et chaleureux accompagnement.

Cet avis tient lieu de faire-part.